

# BOUESSAY Bulletin municipal







» Page 5



» Page 14



» Page 15



» Page 20

## MAIRIE DE BOUESSAY

1 Route de Château Gontier 53290 Bouessay

02 43 70 82 22

mairie.bouessay@wanadoo.fr

Retrouver l'actualité de votre commune sur le site :

[www.bouessay.mairie53.fr](http://www.bouessay.mairie53.fr)



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi et vendredi 13h30 à 17h

Mardi 13h30 à 18 h

Jeudi et samedi 9h à 12h

( fermée le mercredi )



**Mise en page:** Bedouet Nicole, Carbonel  
Angélo, Daubias Dominique, Lamy Mickaël  
et Saison Lydie

**Impression:**  
Imp. CORNUEL - Z.A. du Prieuré  
72430 Chantenay-Villedieu  
02.43.92.80.48



A l'occasion des congés de fin d'année, la mairie sera fermée du 30 décembre 2019 au 4 janvier 2020  
Toutefois la mairie sera ouverte au public le vendredi 3 janvier 2020 de 14h à 17h.

## MOT DU MAIRE



Quinze mois se sont écoulés depuis votre vote au dernier suffrage électoral. Nous arrivons à la fin de notre courte mandature. Merci pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous avons priorisé le travail d'écoute et de proximité avec la population.

Différents dossiers ont abouti et des projets sont en cours avec des demandes de subventions.

Le dossier de la fibre avance, les raccordements devraient se terminer en 2021. Il sera demandé aux propriétaires ayant des haies gênantes pour le passage des fils de les tailler. Merci pour votre compréhension.

Concernant les autres dossiers communautaires, le PLUIH entre dans sa phase finale. Il devra être achevé fin 2019 pour la procédure d'enquête publique en 2020.

L'assainissement passera en compétence communautaire dès 2020, nous veillerons à l'intérêt communal dans un travail collectif.

La communauté de communes nous apporte des services quotidiens : entretien voiries, collecte des poubelles, déchetterie, bibliothèque etc... Sans ce regroupement nous n'aurions pas les moyens d'assurer ces services.

Le recensement se déroulera à Bouessay du 16 janvier au 15 février prochain. Deux agents communaux passeront vous déposer les formulaires et pourront vous aider à les compléter. Merci pour l'accueil que vous leur réserverez.

Je me permets de vous alerter sur toute forme de démarchage à domicile et vous conseille de rester vigilant.

Je remercie les membres des différentes associations pour leur travail remarquable pour l'animation de notre commune et pour le sens donné au bien vivre ensemble. Les agents communaux y participent également que ce soit par l'accueil, l'entretien des espaces verts ou locaux et l'encadrement de vos enfants.

Cette année nous avons obtenu la première fleur au concours régional du fleurissement, cette distinction contribue à votre cadre de vie.

Pour terminer je me suis voulu un maire disponible, de proximité mais seul on ne peut pas tout réaliser. À ce titre je remercie les trois adjoints : Christophe Freuslon, Tiffany Couturier, Mickael Lamy pour leur aide et leur contribution à cette proximité ainsi que toute l'équipe municipale pour le travail réalisé avec des échanges constructifs et dans l'intérêt de tous.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons aux vœux le vendredi 24 janvier prochain à vingt heures à la salle communale.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre Paterne*



## DOMAINE DE COMPETENCE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

|                                                                     | Région | Département | Communauté de Communes | Commune |
|---------------------------------------------------------------------|--------|-------------|------------------------|---------|
| <b>Education</b>                                                    |        |             |                        |         |
| Ecoles Maternelles et Élémentaires                                  |        |             |                        | √       |
| Collèges                                                            |        | √           |                        |         |
| Lycées                                                              | √      |             |                        |         |
| <b>Culture, jeunesse, sports,</b>                                   |        |             |                        |         |
| Equipements sportifs et culturels                                   |        |             | √                      | √       |
| Centre aquatique, médiathèque, Maison des arts et des enseignements |        |             | √                      |         |
| Tourisme, protection du patrimoine                                  |        | √           | √                      |         |
| Musées                                                              | √      |             |                        |         |
| <b>Petite enfance, enfance, jeunesse</b>                            |        |             |                        |         |
| Multi-accueil                                                       |        |             | √                      |         |
| Accueil de loisirs                                                  |        |             | √                      |         |
| Garderie Périscolaire                                               |        |             |                        | √       |
| Relais assistants maternels                                         |        |             | √                      |         |
| <b>Infrastructures et transport</b>                                 |        |             |                        |         |
| Transports ferroviaires régionaux                                   | √      |             |                        |         |
| Voirie départementale                                               |        | √           |                        |         |
| Voirie municipale                                                   |        |             | √                      | √       |
| Assainissement des eaux usées                                       |        |             | √                      |         |
| Gestion des eaux pluviales et urbaines                              |        |             |                        | √       |
| Gestion de l'eau potable                                            |        |             | √                      |         |
| Collecte des déchets                                                |        |             | √                      |         |
| <b>Aménagement de l'espace, habitat</b>                             |        |             |                        |         |
| Création, aménagement et entretien des zones d'activités            |        |             | √                      |         |
| Aire d'accueil des gens du voyage (contribution)                    |        |             | √                      |         |
| Plan local d'urbanisme                                              |        |             | √                      |         |
| Politique du logement et cadre de vie                               |        |             | √                      |         |
| <b>Action sociale</b>                                               |        |             |                        |         |
| Protection maternelle et infantile                                  |        | √           |                        |         |
| Politique handicap                                                  |        | √           |                        |         |
| Maintien à domicile portage des repas                               |        |             | √                      |         |
| Centre inter communal d'action sociale                              |        |             | √                      |         |
| <b>Sécurité</b>                                                     |        |             |                        |         |
| Prévention de la délinquance                                        |        |             | √                      |         |
| Services d'incendie et de secours                                   |        | √           |                        |         |
| <b>Citoyenneté</b>                                                  |        |             |                        |         |
| Etat civil                                                          |        |             | √                      | √       |
| Fonctions électorales                                               |        |             |                        | √       |

## Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

La loi NOTRe (ou Notr) portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République a été promulguée le 7 août 2015 (loi n° 2015-991). Elle a pour objectif de simplifier l'organisation de la France et de rendre l'ensemble plus clair. La première étape a été franchie avec la création de grandes régions (carte ci-contre). Ensuite les intercommunalités ont vu leur nombre d'habitants augmenté en raison des redécoupages de territoire et des fusions. Les compétences des Epci (Etablissement public de coopération intercommunale) ont ainsi été renforcées ce qui a de fait réduit d'autant les compétences des communes.

La dernière étape sera le transfert de l'assainissement à la CDC au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Afin d'y voir plus clair nous vous proposons un tableau récapitulatif des principales compétences par collectivité territoriale.



## Finances

Comme tout le monde le sait, Bouessay reste une commune en zone d'alerte préfectorale par rapport à son surendettement. Celui-ci n'est pas seulement lié aux baisses de dotations de l'Etat mais aussi à un niveau d'emprunts trop élevé par rapport aux nombres d'habitants. Les intérêts très élevés de l'époque sont une charge durable pour la commune.

En effet, les intérêts d'emprunt s'élèvent à 26,40 € / habitant en 2018 sachant que la moyenne départementale est de 20 € / habitant pour les communes de même taille.

Après rencontre avec la préfecture, les services de l'Etat nous ont expliqué que si rien n'était fait, la commune serait mise sous tutelle dans un délai de 2 ans maximum.

Après analyse interne, avec une trésorerie communale suffisante, il a été proposé de rembourser un prêt par anticipation qui a été adopté en Conseil Municipal. Ce dernier correspond au prêt contracté pour le Lotissement de l'Aubépine pour lequel il restait un capital restant dû + intérêts d'emprunt + indemnités de remboursement anticipé s'élevant à 136 809,07 €. Cependant la valeur des terrains restant à vendre est inférieure au capital restant dû + intérêts moins travaux restant à réaliser. La commune devra compléter le budget de l'Aubépine pour finir les travaux dans les années à venir.

Cette opération ayant été réalisée mi-2019, l'impact de l'endettement ne peut être pris en considération pour cette année. Par contre, pour 2020, la charge d'intérêts d'emprunt va baisser de 5 729 €, soit 7,50 € par habitant.

**En conclusion, la pression financière par habitant pour 2020 sera de 18,90 € / habitant (26,40 € - 7,50 €). En faisant cette opération, la commune met toutes les chances de son côté afin de sortir rapidement de la zone d'alerte en 2021.**

## Recensement



Pour les 7 000 villes françaises de moins de 10 000 habitants, un recensement a lieu tous les 5 ans. Notre commune est concernée cette année, deux agents recenseurs Monique Achour et Yannick Monsimert passeront entre le 16 janvier et le 15 février 2020 dans chaque habitation de la commune.

Les agents se présenteront et vous pourrez soit remplir le questionnaire papier ou y répondre par internet, dans ce cas l'agent en sera informé et n'aura pas besoin de repasser chez vous une seconde fois.

Les résultats seront ensuite transmis à l'INSEE. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes ; du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, les équipements collectifs.....

## Point sur l'éclairage public

L'éclairage du lotissement de la Vaige sera rénové en début d'année 2020. Actuellement nous avons des lampes « mercure » qui ne sont plus remplaçables. Il est prévu de les changer par 30 lampadaires « led ». Ces foyers lumineux consomment 30% de moins que des lampes classiques.

Le coût des travaux s'élève à 12309€ HT. Des demandes de subventions sont en cours : 40% nous sont accordées par Territoire Énergie Mayenne, 20% sont demandés à la région dans le cadre des aides à la ruralité, 20% seront sollicités dans le cadre de la DECIL. Il ne resterait que 20% à la charge de la commune. Cette dépense sera amortie sur 3 ans grâce à l'économie d'électricité réalisée.

Intervention sur l'éclairage nocturne route de Sablé

Il a été décidé d'éteindre les lampadaires de cette route de 22h00 à 6h15 pour des raisons d'économie d'énergie et de pollution lumineuse nocturne. L'économie s'élève à environ 700€ sur une année. Pour des raisons de sécurité les lampadaires situés autour du rond point resteront allumés.

Quant à ceux situés le long de la rue de l'Epoupin, ils sont éteints définitivement.

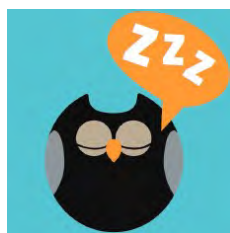


## Travaux de l'école

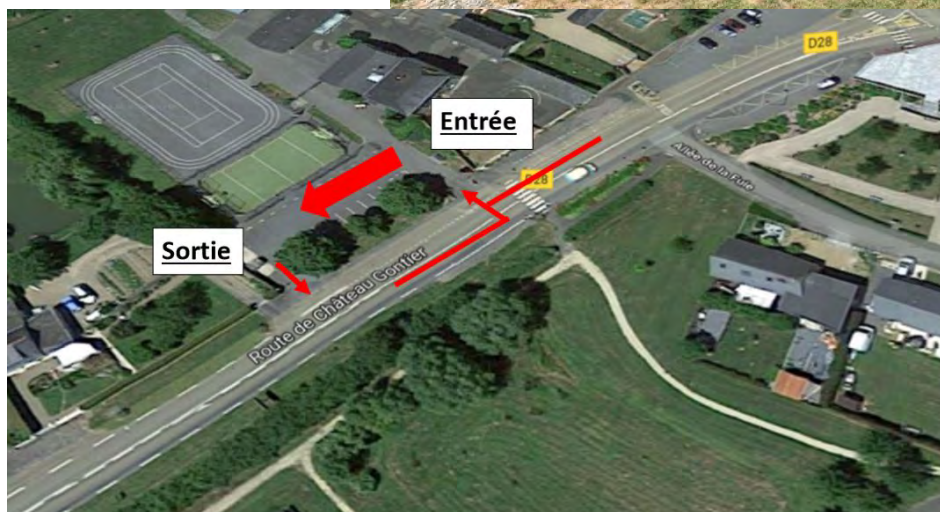
En 2019/2020, l'école la clé des champs réunit 60 élèves. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal sera de nouveau étudié pour la rentrée 2020. En effet l'année 2017 ayant été une année "pauvre" en naissances sur la commune, nous aurons peu de nouveaux inscrits et 5 élèves devraient partir au collège. Or nous devons maintenir le seuil de 50 enfants pour ne pas perdre de classe.

Quelques achats ont contribué au confort des enfants et du personnel :

- Changement des lits des maternels pour un coût de 672.30€. Les anciens lits nécessitaient leur démontage chaque été pour être nettoyés au pressing ce qui entraînait une dépense de 500€ sur le budget communal. Les nouveaux lits sont empilables et peuvent être lavés en interne. Ils sont ainsi quasiment rentabilisés dans l'année.
- Achat d'une « armoire » pour la classe des CE2, CM afin de ranger leur matériel scolaire.
- Don d'un lave linge par un couple d'habitants de la commune nécessaire au nettoyage du linge des activités de bricolages.



Nouveau sens de circulation pour accéder au parking pour sécuriser les abords de l'école : les voitures traversent désormais le parking dans un sens unique. Un passage pour les piétons a été mis en place sur le côté. le portail vert de l'entrée a été déplacé côté espace nature.



Une classe de découverte à la neige est prévue en janvier pour les enfants à partir du CP. Sur un coût total de 20428 €, La municipalité a voté un budget de 6 460 € soit 170 € / enfant, ce qui représente 32% du financement. Cet engagement financier important vaut pour les 5 années à venir.



## Fibre

Le dossier est en cours avec différentes étapes d'avancement.

Il vient d'être adressé un courrier aux propriétaires et exploitants (47) afin de leur demander de faire le nécessaire pour dégager la ligne téléphonique.

phonique.

Mi-novembre, la commission s'est réunie afin d'élaborer l'adressage sur la commune, c'est pourquoi, des numéros seront attribués aux habitations qui n'en avaient pas.



## Assainissement

Sur la commune, il y a deux types d'assainissements qui sont le collectif (le tout à l'égout) et le non collectif (assainissement indépendant). Sur ce dernier, plusieurs habitations n'étaient pas aux normes. Au cours de l'été, un courrier a été envoyé aux habitants concernés car ils pouvaient prétendre à une subvention de la région (jusqu'au 15 Septembre). Un seul foyer a sollicité cette aide via la Communauté de Commune sur quinze éligibles.

Si toutefois, certains habitants concernés par ce dossier souhaitent mettre aux normes leur installation, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie.

Concernant l'assainissement collectif, cette compétence va être transférée au 01 Janvier 2020 à la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe. Néanmoins, suite à ce transfert, l'année 2020 sera une année de transition, ce qui vous permettra de vous rapprocher de la Mairie pour tout problème, quel qu'il soit.

**Petit rappel d'ordre pratique et écologique, le tout à l'égout n'est pas une « poubelle », veuillez respecter l'usage auquel il est destiné.**

## Dératisation

La commune a signé un contrat de prévention et de lutte contre les rongeurs pour les bâtiments communaux et le traitement des réseaux et de la lagune : 4 traitements par an sont effectués par l'entreprise (actions de contrôle, prévention et destruction des rongeurs).



**Le Pont-Guéret** cherche un repreneur. Site dans l'état. Faire offre en mairie, sous pli fermé avant le 15 février 2020.



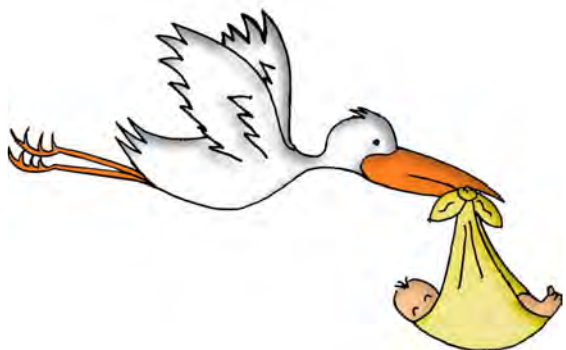
## Collecte et traitement des déchets

Trier ses déchets semble être devenu un geste quotidien pour la plupart d'entre nous. Pourtant un récent rapport de la CDC fait état de 98 tonnes de déchets d'emballages qui ont été facturées comme erreurs de tri: sopalins, mouchoirs en papier, barquettes alimentaires non vidées sont les erreurs de tri qui sont le plus souvent constatées dans les bacs et sacs jaunes sur le centre de tri. Sur l'année, le taux moyen des refus de tri est de 12,8% et est en augmentation par rapport à 2017.

Les sacs jaunes sont disponibles en mairie. Pour vous aider, rendez-vous sur la page internet de la CDC de Sablé (<http://www.memotri.com/miniguide/ou-jeter-quoi>) ou sur l'application téléchargeable.



## DÉMOGRAPHIE



### ILS SONT NÉS

|                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| Ethan JULIOT    | 02 janvier 2019   |
| Jade BRUIDE     | 09 mars 2019      |
| Gabriel PALOMBA | 12 avril 2019     |
| Nolan BOREE     | 31 mai 2019       |
| Constance RIAC  | 05 août 2019      |
| Emma POUILLET   | 11 septembre 2019 |



### ILS SE SONT MARIÉS

RENIER Thierry et KATIC Amélie  
22 juin 2019

FERRAND Mickaël et CHATIR Louisa  
10 août 2019

### ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

|                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| DIEUDONNE Marie-Thérèse | 13 août 2019    |
| FROGER Raymond          | 25 août 2019    |
| DEBONNAIRE Alice        | 13 octobre 2019 |

# Bienvenue

### NOUVEAUX ARRIVANTS À BOUESSAY

C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli sur notre Commune :

Nous vous invitons au vin d'honneur servi à l'occasion des Vœux du Maire :

le vendredi 24 janvier 2020 à 20h00 à la Salle Communale, Impasse St Laurent (près de la Place de l'Eglise).

Tous les habitants de la commune sont conviés à venir partager cette soirée.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les registres électoraux en vous présentant à la mairie avant le 7 février 2020

|                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| Mme GAULTIER              | 19, rue du colombier  |
| Mr et Mme GOIBEAU         | Bel Air               |
| Mr POULAIN                | 4 allée des tilleuls  |
| Mme CHAUVEAU              | Les Chenêts           |
| Mr GUY Mme GASNIER        | La Maison Rouge       |
| Mr HUOU Mme ORHON         | 3, allée des tilleuls |
| Mr et Mme ROCHETEAU       | Le petit ormeau       |
| Mme ERNOULT Sandra        | 20 allée des Tilleuls |
| Mrs COLIN                 | La Maison Rouge       |
| Mr LIGER Mme FARAMAGO     | 6 rue des violettes   |
| Mme LIMONCHE Mme MOLENAAR | Les Guettières        |



## Liste des Assistantes Maternelles Agréées

| Nom usuel      prénom       | Adresse                  | Téléphone professionnel | Portable professionnel |
|-----------------------------|--------------------------|-------------------------|------------------------|
| <b>FURCY Marie–Jessica</b>  | 4 allée des Chênes Verts | 09.81.35.05.78          | 06.01.85.15.08         |
| <b>GASTINEL Christelle</b>  | 15 rue du Colombier      | 02.43.06.92.95          |                        |
| <b>GAULIN Dominique</b>     | 15 rue des Violettes     |                         | 06.84.20.42.73         |
| <b>LESCALIER Christelle</b> | Les Tilleuls             | 02.53.68.52.48          | 06.20.83.19.71         |
| <b>MERLIN Marie–Hélène</b>  | Les Bodinières           | 02.43.70.67.43          | 06.19.88.60.33         |
| <b>NESSIBI Delphine</b>     | 41 rue de Souvigné       | 02.53.68.62.05          | 06.46.34.52.95         |



## Liste des commerçants, artisans et services

### Electricien :

*EURL Christophe DENOS*, 20 rue du colombier  
Electricité générale, dépannage, mise en conformité des installations  
Tél : 06.35.12.50.40



### Menuisier :

*Nicolas ROUSSEAU*,  
10 Rue de Sablé  
Tél : 06.46.62.62.44  
Mail : nico.gratrock@live.fr



### Bar, Tabac, Presse, Snack et dépôt de pains :

*CAFE « LE ROYAL »*, Ghislaine Delacour, 8 rue de Sablé  
Tél : 02.43.70.82.09

### Cuisiniste:

*Alain Bricaud* « La Belle Manière », route de Château-Gontier  
Tél : 02.43.07.15.36



### Forgeron d'Art :

*Cédric Vielle*, « La Maison Neuve », route de Sablé  
Tél : 02.43.70.16.31



### Maçon :

*Christian Sténégry*, « La Poinçonnère »  
Tel : 09.67.61.62.81



### Paysagiste :

*Christophe A Votre Service*  
« La Martinière »  
Tél: 06.78.84.41.16

Les commerçants et artisans  
de Bouessay souhaitant  
apparaître sur notre bulletin  
peuvent se manifester en Mairie.

## I LOVE ENGLISH

Atelier anglais ludique pour les enfants et adultes débutants  
Mme Furcy Abrantès Marie Jessica – 06.01.85.15.08  
Email : [iloveenglishworkshop@yahoo.com](mailto:iloveenglishworkshop@yahoo.com)



## Tarifs de location de la Salle Communale – année 2020

|                                                                                                                                                                     | Petite et Grande salles | Chauffage |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------|
| - Associations de la commune pour manifestations à but non lucratif ou non.<br>- Syndicats<br>- Habitants de la commune (lors d'un décès d'un membre de la famille) | Gratuit                 | Gratuit   |
| <b>Vin d'honneur (une journée) : Commune</b>                                                                                                                        | 72.00 €                 | 22.00 €   |
| <b>Hors commune</b>                                                                                                                                                 | 94.00 €                 | 22.00 €   |
| <b>Location d'une journée en semaine (du lundi au vendredi) : Commune</b>                                                                                           | 72.00 €                 | 22.00 €   |
| <b>Hors commune</b>                                                                                                                                                 | 94.00 €                 | 22.00 €   |
| <b>Location pour deux jours ou le week-end : Commune</b>                                                                                                            | <b>144.00 €</b>         | 46.00 €   |
| <b>Hors commune</b>                                                                                                                                                 | <b>197.00 €</b>         | 46.00 €   |
| <b>Location pour trois jours : Commune</b>                                                                                                                          | 214.00 €                | 67.00 €   |
| <b>Hors commune</b>                                                                                                                                                 | 266.00 €                | 67.00 €   |

Un chèque de réservation du montant de la location ainsi que la copie de l'attestation en responsabilité civile sont demandés au moment de la signature du contrat de location. Deux chèques de caution de 250,00 € seront demandés lors de la remise des clés et le chauffage sera payable obligatoirement du 15 octobre au 15 avril.

Location de la salle communale pour la soirée de la St Sylvestre, dans les conditions suivantes :

- La salle communale sera louée en priorité aux personnes domiciliées sur la commune de Bouessay ;
- La location sera donnée au premier demandeur qui louera cette salle communale. Etant entendu que ce locataire ne sera pas prioritaire pour les années suivantes. Par contre, si celle-ci n'est pas louée au 1er octobre 2019, tous les locataires, même ceux qui ont loué cette salle les années précédentes, pourront en bénéficier ;
- La location s'effectuera pour les deux jours (31 décembre et 1er janvier) pour un montant de 190 € + 45 € de chauffage.

### Tarifs cantine et garderie rentrée 2019/2020

Les horaires de fonctionnement de la garderie sont :

- Matin : 7h30 à 8h45

- Soir : 16h30 à 18h30

Cantine : - Repas adulte: 5,90 €

- Repas enfant: 3,95 € (enfant commune )

- Repas enfant: 4,65 € (enfant hors commune)

Garderie : - Matin : 1,80 €

- Soir : 2,50 €

- Journée : 4.00 €

L'horaire de sortie (18h30) doit être impérativement respecté, le tarif passe à 8,00 € au-delà de 18h30 (pour toute heure commencée).

Un radar pédagogique a été installé sur la commune courant 2019, route de Château-Gontier et route de Sablé.

L'enregistrement s'est effectué avec ou sans affichage de la vitesse. Environ 72 000 véhicules ont été contrôlés en quatre semaines.

Avec affichage, la vitesse moyenne route de Sablé est de 47km/h et route de Château-Gontier de 54Km/h. Sans affichage, on constate une augmentation d'1 km/h qui se traduit par une hausse des excès de vitesse de 7 %. Sans affichage, 66 % des véhicules sont en infraction route de Château-Gontier et 35 % route de Sablé. Trop de grands excès de vitesse sont enregistrés, certains à plus de 50 km/h au dessus de la vitesse autorisée. La vitesse moyenne augmente quand la fréquentation de la chaussée diminue. Plus de 1700 véhicules par jour traversent le village en semaine.

**Pour la sécurité de tous, respectez les limites de vitesse en vigueur !**

### Subventions aux associations

| Noms des Associations              | subventions votées en 2019 |
|------------------------------------|----------------------------|
| Coopérative scolaire               | 545,00 €                   |
| Mayenne Nature Environnement       | 40,00 €                    |
| Comice de Grez en Bouère           | 84,00 €                    |
| APE                                | 246,00 €                   |
| BASC                               | 743,00 €                   |
| BASC Noël                          | 356,12 €                   |
| BASC feu d'artifice                | 1 150,00 €                 |
| Groupement de défense des cultures | 138,00 €                   |
| ADMR                               | 759,00 €                   |
| Club des aînés de Bouessay         | 226,00 €                   |
| Molkky                             | 97,00 €                    |
| Amicale des pompiers de Bouère     | 84,00 €                    |
| Anciens combattants                | 145,00 €                   |
| Chambre des métiers                | 84,00 €                    |
|                                    | <b>4 697,12 €</b>          |





## MANIFESTATIONS

Après le succès de notre premier Troc'plantes qui a rassemblé une cinquantaine de personnes, nous souhaitons renouveler l'opération.

Rendez-vous **le samedi 25 avril de 10 h à 13 h** devant la médiathèque. Les personnes et les associations qui nous ont aidées lors de notre premier troc'plantes sont les bienvenues. Si de nouvelles personnes souhaitent nous rejoindre pour un petit coup de main, faites-vous connaître en mairie.



Comme annoncé dans la Petite Note, le tournage de quelques séquences du film « Solex dans les prés » a été réalisé rue de la Rochette le 1er août dernier. Quelques habitants ont pu participer en tant que figurants. Le soleil était au rendez-vous, l'équipe de Le Couvoir Production remercie chaleureusement tous ceux qui ont œuvrés à faire de cette journée une belle réussite. La sortie du film est prévue en octobre 2020.

  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Notre commune a obtenu sa première fleur. Le travail de Yannick Monsimert, tant au niveau du fleurissement de la commune que de sa participation au dossier de candidature, a permis aux juges du Label lors de leur visite début juillet de statuer sur cette obtention.

Quelques élus accompagnés des employés communaux se sont rendus le 18 novembre 2019 à La Baule pour recevoir la première fleur. De plus, Yannick a obtenu le prix régional du jardinier.

Merci à Yannick et Sandra pour leur investissement.



De la chapelle au lavoir, en passant par les lotissements, la balade contée nous a promené dans les rues de Bouessay. A chaque halte, nous avons pu écouter TiDom qui a rempli nos oreilles d'histoires drôles mais pleine de bon sens.

Dans le cadre de sa saison en territoire, l'entracte centre culturel a programmé le spectacle *Le grand méchant renard* de la Cie jeux de vilains pour les enfants de Bouessay mardi 12 novembre dernier. À l'issue du spectacle les élèves ont pu échanger avec la comédienne et découvrir l'envers du décor.



Le repas des aînés s'est déroulé le 16 novembre au restaurant « la Grande Récré » de Bouère dans une ambiance conviviale.



# ECOLE LA CLE DES CHAMPS



L'école dirigée par Mme Hélène Tulleau compte 60 élèves répartis en 3 classes :

- \* PS-MS-GS enseignante Lise Texier  
ATSEM Monique Achour
- \* CP-CE1 enseignant Jimmy Daraize
- \* CE2-CM1-CM2 enseignante Hélène Tulleau

*Le thème de l'année portera sur la nature et l'environnement.*

Les horaires de l'école sont : 9h-12h et 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

La garderie fonctionne le matin de 7h30 à 8h45, le soir de 16h30 à 18h30 et le mercredi matin de 7h30 à 12h30 pendant la période scolaire. L'accueil des enfants est assuré par Monique Achour. Le service du mercredi matin est accessible à tous les enfants de la communauté de communes.



Certaines activités sont reconduites tous les ans telles la cuisine, la piscine et avec Joël Cruchet la sophrologie et le tennis.

La sortie nature sera cette année enrichie par l'intervention de Mayenne Nature Environnement pour découvrir les petites bêtes terrestres et aquatiques.

Le 15 novembre, tous les enfants sont allés en forêt de Bellebranche.

De nouveaux projets verront le jour avec un travail autour de la rythmique pour les CP-CE1 grâce à la collaboration de la maison des arts et des enseignements de la CDC de Sablé ; la création d'un potager pour les classes maternelles, avec l'aide de l'association « ode et sens » sur l'espace nature. Les habitants seront associés au projet et invités à y participer.

Une nouveauté également pour les petits, ils pourront profiter d'une salle de gymnastique à Sablé.





Les plus grands participeront à des activités sportives qui les sensibiliseront au handicap et à la différence mais aussi leur apprendront la tolérance. Les CM feront un travail de citoyenneté en créant un conseil municipal junior qui leur permettra d'être acteurs dans leur village. Ils prendront part à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 à l'appel de l'amicale des AFN. Le CISPD animera des ateliers intitulé « médiation par les pairs et communication non violente » afin d'éduquer les enfants à l'apprentissage du vivre ensemble.



La culture ne sera pas oubliée grâce à des sorties mensuelles à la médiathèque et à des spectacles :

Yackch'é : conte musical sur les arbres par JM France international le 21 janvier au théâtre de Laval

Le grand méchant renard : spectacle suivi d'ateliers sur la BD, organisé par l'entracte de Sablé le 12 novembre à Bouessay



Néanmoins, le projet le plus important de cette année sera sans nul doute le séjour à la neige au Collet d'Allevard pour les CP jusqu'aux CM du 12 au 20 janvier.







ESPACE MAYENNE

Allée de la FUIE 53290 BOUESSAY  
02.43.07.89.94

ESPACE REVERDY 02.43.62.50.90

mail  
mediatheque@sablesursarthe.fr

Quel choix ?

La médiathèque intercommunale comporte maintenant quatre lieux de lecture accessibles gratuitement où il est possible d'emprunter romans, documentaires, revues, albums CD, livres CD, liseuses... Une offre numérique est aussi proposée. En adhérant à la médiathèque, vous avez accès à une plateforme numérique Médiabox : des films, des magazines, des cours sont ainsi consultables gratuitement sur votre ordinateur.

Le choix est vaste parmi les 54 000 documents présents sur le réseau des médiathèques.

Un catalogue est ouvert à la consultation et à la réservation : [mediatheque.sablesursarthe.fr](http://mediatheque.sablesursarthe.fr)

|          | Période scolaire |             | Vacances  |             |
|----------|------------------|-------------|-----------|-------------|
| Lundi    | -                | 16h à 18h   | -         | 14h30 à 18h |
| Mardi    | -                | 16h à 18h   | -         | 14h30 à 18h |
| Mercredi | 10h à 12h        | 14h30 à 18h | 10h à 12h | 14h30 à 18h |
| Jeudi    | -                | -           | -         | -           |
| Vendredi | -                | -           | -         | -           |
| Samedi   | 10h à 12h        | -           | Fermé     | -           |



Et à quel tarif ?

**Une carte unique permet aux lecteurs d'emprunter dans les 4 espaces jusqu'à 10 documents à la fois.**

Une navette hebdomadaire est mise en place, il est donc possible de demander un document qui se trouve dans une autre commune.

Vous habitez Bouessay et le document est à Précigné... la réservation est possible et le document arrivera à l'espace Mayenne dès qu'il sera disponible.

Des bénévoles du réseau assurent un portage à domicile si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer.



|                    | CDC     | Hors CDC |
|--------------------|---------|----------|
| Jusqu'à 18 ans     | 3,10 €  | 10,20 €  |
| A partir de 19 ans | 12,20 € | 30,60 €  |
| Famille *          | 20,20 € | 51,00 €  |

\* à partir de 2 personnes habitant la même adresse

Et les animations ?

La médiathèque intercommunale propose des animations régulières pour tous les âges tout au long de l'année.

**Pour les enfants :** P'tit bout lit (petites histoires pour les 0/3 ans), Contalabibli (racontage pour les 4/8 ans), A vos manettes (jeux vidéo encadrés) ...

**Pour les adultes :** Fictionnez-vous (Prix des lecteurs roman), BD Bulles (Prix des lecteurs BD), MédiAddict (présentation de coups de cœur), Club de lecture, Atelier Remue-mémoire, Atelier bureautique ....

Un programme d'animations divers, comme concerts, rencontres d'auteurs, ateliers créatifs, spectacles, jeux de société ... est à retrouver sur la page Facebook de la médiathèque ou sur le site internet.



## GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Président : MONSIMERT Daniel, Vice-président : NULLET Richard, Secrétaire : MERLIN Simon, Trésorier : DAVID André.  
Membres : MERLIN Etienne, VIELLE Gaston, BUON Antoine, ROUSSEAU Damien, CARBONEL Angelo.

L'activité de l'association est assurée par des bénévoles. Elle effectue la régulation des organismes nuisibles en sur-nombre :

Rats musqués (vecteur de la leptospirose, destructeurs des berges, dégâts au niveau des cultures), ragondins, pies, corbeaux.

Plus d'information FDGDON de la Mayenne, 17 Bd des Manuvriers 53810 Changé



Bilan sur la commune de Bouessay juin 2019

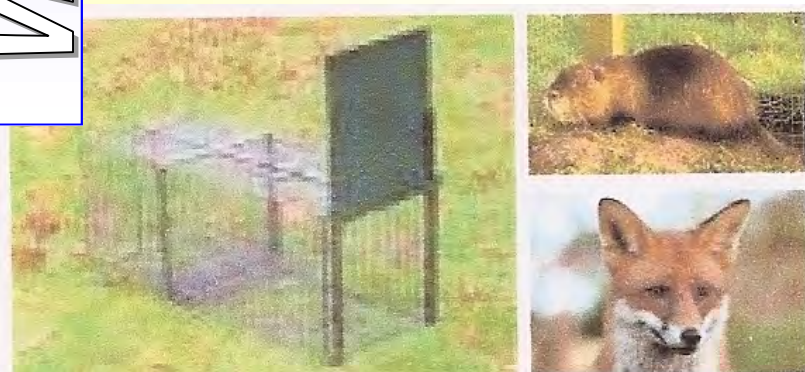
Ragondins : 324

Corbeaux : 61

Merci aux riverains de la Vaige concernés par le piégeage des ragondins qui nous permettent de passer régulièrement sur leur terre.

Un merci particulier à ceux qui nous aident pour la surveillance des cages.

Si vous constatez la présence de ragondins sur votre terrain, des cages sont disponibles.



## AMICALE UNC-AFN-OM BOUESSAY ST LOUP

La sortie à la Petite Couère dans le Maine et Loire a été très appréciée malgré la chaleur .  
Le repas des adhérents au restaurant le Camélia à Ruillé-Froid-Fond a eu lieu le 25 octobre.

La composition du bureau reste inchangée.

L'amicale, le bureau et son président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Comme chaque année, les communes de Saint Loup du Dorat et Bouessay se sont rassemblées le 11 novembre pour célébrer la commémoration de l'Armistice de 1918 :

10h00 Dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint loup du Dorat.

10h30 Messe en l'église de Bouessay.

11h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts à Bouessay.

Vin d'honneur à Bouessay.

Cette année, les enfants de l'école se sont associés à l'événement.



Journée en Vendômois le 6 juin.

Gare de Thoré, on prend le départ en autorail des années 50 pour un voyage commenté en Vallée du Loir et une visite de Trôo, cité troglodyte.

Puis on part à Montoire, où eut lieu l'entrevue entre Hitler et Pétain en 1940. L'après-midi, on découvre « musik en fête » où plus de 500 instruments de musique du monde entier sont présentés. Ce fut fabuleux, très intéressant à découvrir.



Les mercredis, les concours de cartes et les concours de boules entre adhérents sont toujours conviviaux.

Le repas annuel a réuni 57 personnes au restaurant de Ruillé-Froids-Fonds. L'après-midi s'est terminée par les jeux de cartes et boules.



Notre spectacle de fin d'année a eu lieu à la salle de Baugé en Anjou. Le thème sur la route des Balkans, les costumes, les danses d'une dizaine de pays, comme les valse de Vienne en Autriche, le Sirtaki en Grèce sont toujours aussi enthousiasmants.

Le 11 décembre c'est le mercredi qui nous rapproche de Noël avec ses friandises : bûches, croquettes, mandarines, fleurs, bouteilles de vin pour les anniversaires 80-90.



### Dates à retenir :

- **8 janvier : assemblée générale, inscription, galette**
- **5 février : concours cartes adhérents**
- **26 février : après midi crêpes**
- **11-13-14-15 mars : concours de belote pour tous**
- **Avril : sortie à déterminer**
- **27 mai : concours pétanque adhérents**
- **24 juin : journée pêche, pique-nique à Parné sur Roc**
- **26 août : reprise du club**

Bonnes fêtes de fin d'année à tous



### **TOURNOI DE PETANQUE : Mai 2019**

Il s'est déroulé le 25 Mai dernier. Le nombre d'équipes était plutôt en baisse avec 20 équipes contre 24 l'an passé dont beaucoup de membres du BASC. Nous envisageons de remplacer cette manifestation par une nouvelle.



### **COURS DE THEATRE**

Nouveauté 2019, des cours de théâtre ont lieu chaque lundi pour les adultes de 20h00 à 22h00 et chaque mercredi de 18h15 à 19h15 pour les enfants. Environ 6 adultes et 15 enfants se retrouvent à chaque séance.

Nous remercions Thomas Racine pour son dévouement et son professionnalisme ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle communale.

Une petite participation est demandée pour dédommager notre intervenant.

### **« NETTOYONS NOTRE COMMUNE »**

Nous organiserons le samedi 04 Avril prochain, la 2e édition de cette opération. La première en 2018 a été une véritable réussite. 6 groupes d'environ 15 personnes (petits et grands) avaient parcouru l'ensemble des routes de campagne et du village.

### **LA FETE DU VILLAGE : Juin 2019**

Une nouvelle fois, la fête du village s'est réalisée en collaboration avec la fête de l'Ecole.

Vous avez pu regarder les spectacles et écouter les chants des élèves durant l'après-midi.

Une soirée repas dansant animé par un DJ a prolongé cette journée. L'implication des habitants a été plus forte que l'an passé, le tout dans une bonne ambiance. Le traditionnel feu d'artifice tiré vers 23h30 a aussi ravi un bon nombre de villageois.

### **COURS DE TENNIS :**

**Juin/Juillet 2019**

Nous continuons de proposer tous les ans des cours de tennis dispensés sur le terrain de la commune. Ils ont eu lieu entre le 4 Juin et le 4 Juillet.

Cette année, une vingtaine d'enfants et quelques adultes ont suivi les cours. du mardi et du jeudi dans une bonne ambiance. Nous remercions Joël CRUCHET de venir chez nous chaque année.

N'hésitez pas à nous rejoindre l'an prochain et à inscrire vos enfants.

### **SORTIE MARCHÉ/FOOTING**

Chaque premier dimanche du mois.

La mise en place de cette sortie a été l'occasion de faire connaissance avec de nouvelles personnes autour d'une activité ludique. Nous proposons de reprendre au printemps le dimanche 01 Mars 2020.

Venez nous rejoindre chaque 1er Dimanche du mois à 9h00 pour faire une petite sortie à votre rythme et selon vos envies...

### **LOCATION**

Pour vos festivités privées, le BASC met à votre disposition ses tables et bancs : 3€

### **RALLYE VELO :**

**Septembre 2019**

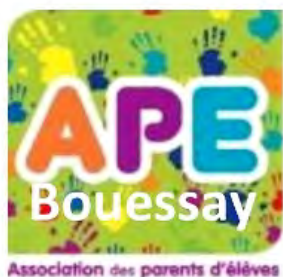
Pour la deuxième fois consécutive, nous avons été contraints d'annuler notre rallye vélo pour cause de météo. Nous sommes extrêmement déçus pour l'investissement perdu mais aussi car cette manifestation reste l'une des plus appréciées de l'année des habitants.

Rendez-vous le 20 Septembre 2020 si le temps le permet .... Ce sera l'occasion de nous retrouver entre amis ou en famille pour la 9ème édition.

### **DECORATION DE NOEL : Décembre 2019**

Vous pouvez admirer notre nouvelle animation « Décoration de Noël » sur le parvis de la Mairie. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous apportent leur soutien lors des différentes manifestations.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



**Un nouveau bureau a été élu :**

**Présidente :** Mme FURCY ABRANTES Jessica

**Vice-présidente :** Mme CHAUVET Fanny

**Secrétaire :** Mme CARBONEL Suzanne

**Vice-secrétaire :** Mme CHADAIGNE Catherine

**Trésorière :** Mme BRICAUD Sandrine

**Vice trésorière :** Mme LANGLAIS Rozenn

**Communication :** Mr MONSIMERT Yannick, Mme NICOLAS Jessica

**Membres :** Mmes GILBERT Élodie, SOYER Karine, NEDOPITA Céline, DAUNAY Céline, Mrs POULAIN Valentin, MERLIN Simon, DAUNAY Kevin

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le mardi 10 septembre 2019. Nous sommes ravis d'accueillir 3 nouveaux membres ! Notre effectif est désormais de 15 personnes. Nos actions pour la saison scolaire ont commencé tambour battant :



**Vente produits jardins, déco, gourmandises** : Les commandes ont été faites au mois d'octobre et les livraisons début novembre. Cette vente a dégagé un bénéfice de 545 euros. Cette somme sera intégralement reversée au financement de la classe de neige de janvier 2020 et contribuera à baisser la participation financière des parents. Merci à vous tous pour vos commandes.

**Après-midi jeux de société** : Le 13 octobre, pour cette première édition ouverte à tous, vous avez été nombreux à partager ce moment ludique et convivial autour d'un bon goûter. C'était l'occasion de découvrir ou redécouvrir de multiples jeux. Merci à tous les joueurs de 1 à 111 ans.

**Vente de gâteaux** : Nous remercions tous nos gourmands qui se sont pressés de parfaire leur goûter à la sortie de l'école le 18 octobre dernier. Merci aux pâtissier(e)s aussi pour leurs créations et à la classe des CP-CE1 encadrée par leur enseignant pour leur pain d'épices.

**Bourse aux vêtements de sports d'hiver du samedi 23 novembre** : Une solution mise en place pour aider nos enfants à s'équiper pour leur classe de neige ou pour se débarrasser de vêtements trop petits ou encore pour s'équiper pour de futures vacances aux sports d'hiver à moindre frais.





## **Financements :**

Toutes ces manifestations ont un seul but : le bien-être de nos enfants à l'école !

Grâce à vous tous, l'argent récolté servira cette année à :

- Financer un spectacle de Noël, des cours de tennis et de sophrologie
- \* Participer au financement de la classe de neige
- Participer aux frais de transports pour emmener les enfants aux activités sportives à Sablé : piscine, escalade, gym, ...
- \* Acheter des dictionnaires pour les CM2

L'APE remet également en début d'année à chaque classe une subvention de 400 euros utile à l'achat de manuels scolaires, de jeux et au remplacement de matériels...



## **Agenda**

- Vente de brioches : commande courant novembre pour mise à disposition le 7 décembre à la balade de Noël
- Balade de Noël : 7 décembre 2019
- Vente de madeleines « Bijou » » proposée courant janvier 2020
- Vente de gâteaux : 14 février 2020 et 10 avril 2020
- Carnaval : 20 mars 2020 l'après-midi
- Viennoiseries à domicile : 22 mars 2020 (les commandes se feront début mars)
- Fête de l'école : 27 juin 2020

Tous les membres de l'Association des Parents d'élèves vous remercient d'être toujours aussi nombreux et disponibles pour aider à offrir à tous les enfants de l'école, un environnement dynamique et enrichissant.

## JARDIN FLEURI



**Besoin de partager des moments de convivialité**  
**Envie d'échanger différents savoirs ?**  
**Désir de rompre la solitude ?**

Notre association accueille dans sa nouvelle structure à Grez en Bouère, tout public souhaitant tisser un lien social et les invite à se rencontrer autour d'activités manuelles, préventives et culturelles.

C'est un lieu d'échanges dans la convivialité et le respect de chacun pour travailler la confiance en soi, nécessaire à l'autonomie et ainsi trouver sa place dans notre société.

Pour nous rejoindre, le transport ne doit pas être un problème pour vous, notre minibus ira vous chercher et vous

**Association Jardin Fleuri**  
**28, rue de la Libération**  
**53290 Grez-en-Bouère**

☎ 02-43-70-66-66

☎ 06-70-15-63-11

✉ [assojardinfleuri@neuf.fr](mailto:assojardinfleuri@neuf.fr)



**Ateliers permanents :** bois, tricot, couture, bricolage, chant, pyrogravure, informatique, cuisine etc.

**Différentes activités sont prévues en 2019/2020 :** nutrition, bilan IRSA et randonnées solidaires une fois par mois (avec les associations « les Baladins du Moulin » de Grez-en-Bouère et « les Mil'Pat » de Château-Gontier).

**Nouvelles activités en 2019/2020 :** relaxation par musicothérapie avec l'intervention d'un professionnel.

## MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT



Créée en 1982, Mayenne Nature Environnement est une association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement en Mayenne qui dispose de plusieurs agréments.

**Elle poursuit plusieurs objectifs majeurs :**

- Étude et protection de la faune, de la flore et des milieux naturels de la Mayenne
- Diffusion des connaissances naturalistes (revue scientifique, atlas de répartition d'espèces ...)
- Participation à la gestion des milieux naturels
- Éducation à l'environnement et au développement durable



Sur notre commune « le ruisseau de Bouessay » a été labellisé « site naturel » le 26 juin 2015.

Il est composé d'un ruisseau, d'une zone humide, d'une peupleraie, d'une prairie et de haies bocagères.



<http://www.mayennnatureenvironnement.fr/>





**pour tous, toute la vie, partout**



L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Il peut vous accompagner dans de nombreux moments de votre vie que ce soit pour vous aider à l'entretien de votre maison, garder vos enfants ou vous permettre d'être autonome dans votre logement de façon temporaire ou permanente.

Résumer toutes les actions de l'ADMR est une gageure aussi le mieux est de consulter leur site : [grez-en-bouere.admr53@wanadoo.fr](mailto:grez-en-bouere.admr53@wanadoo.fr) afin d'en savoir plus.

Pour toute demande d'aide, vous pouvez téléphoner à son référent sur Bouessay : Mr Medard Jacky au 02 43 70 81 41 ou à l'association située à Grez en Bouère au 02 43 07 34 11

### **ANTENNE SOLIDARITE**

28 rue de la Libération  
53290 Grez en Bouère  
02 43 70 66 60

Il vous est possible d'y rencontrer des professionnels de l'action sociale et médico-sociale qui peuvent vous apporter des conseils tant au niveau de la vie quotidienne que de la vie familiale, vous orienter vers des interlocuteurs adaptés, vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Mme Ragaigne, assistante sociale, est chargée de notre secteur .

### **CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

- **Aide facture énergie et eau (fluides)**
- **Passeport loisirs (aide à l'accès de tous à la culture, aux animations et aux loisirs.)**
- **Aide fonction parentale (voyage scolaire) dossier à remplir au CIAS**
- **Aide au paiement des assurances (habitation...)**

**Pour toutes ces aides il faut s'adresser au CIAS à Sablé sur Sarthe et être domicilié sur la communauté de communes depuis au moins 6 mois.**



### **PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE BELLE-BRANCHE**

#### **Où s'adresser en cas de besoin :**

*\* Demandes de baptême, mariage, messe, confessions, sacrement des malades etc.*

Accueil paroissial

1 place d'Armes 53290 BIERNE

Tél 02 43 70 50 34

Mardi de 9h30 à 11h30 Jeudi de 14h30 à 16h30

*\* Pour les sépultures*

Uniquement au 06 65 19 81 67

*\* Rencontre avec un prêtre*

Prendre rendez-vous avec le Père Jean-Luc ROBLIN curé de la paroisse ou le père Félix KINAYA qui se tiennent à votre disposition

au 06 72 03 37 69 ou 07 58 30 46 02

Renseignements pour le catéchisme

Coordinatrice Sandra Chever

## Mickaël Langlais



42 ans

Marié

2 enfants

**Formation :**

banque/assurance

**Profession :** assureur

**Ses passions :** couture, natation, course à pied, danse de salon, zumba.

C'est à l'occasion d'un marché de Noël à Bouessay que Mickaël expose pour la première fois ses bijoux. Les habitants découvrent alors les talents et la passion de ce petit-fils de couturière.

À la maison, une pièce est dédiée à cette passion qui prend petit à petit de l'ampleur. En plus de créer des bijoux, il coud, brode, imagine des costumes, robes, nœuds papillons ou chapeaux !

La confection est un loisir. Il décide néanmoins de créer son autoentreprise en 2014 : « L'intemporel by LM Créations » ( à retrouver sur Facebook).

Depuis, plusieurs prix sont venus confirmer son savoir faire et renforcer son envie de continuer.

**En juin 2018 il remporte son premier trophée de la mode au concours sur le thème du recyclage à Louverné.**

**En mai 2019 un second trophée de la mode consacre son talent à Villiers-Charlemagne.**

Mickaël a aussi animé plusieurs ateliers couture à la bibliothèque de Bouessay.

Il crée à la demande vêtements et bijoux et est partenaire lors de défilés de Miss pour qui il confectionne...Il suit actuellement une formation de styliste pour se perfectionner.

**Félicitations et bonne route à notre talentueux couturier !**



## Yannick Monsimert

38 ans

En couple

2 enfants

**Formation :** horticulteur

**Profession :** employé communal à Bouessay

**Ses passions :** le patrimoine, le sport, les fleurs, plantations et espaces verts.



Vous pourrez constater son savoir-faire simplement en regardant autour de vous.

Passionné depuis l'enfance, il aménageait déjà les extérieurs à la ferme de ses parents. Depuis 2006, Yannick nettoie, fleurit, embellit et entretient les espaces verts de notre village (entre autres, 4 hectares de pelouses et plus de 150 arbres répartis aux quatre coins de la commune). Rendre les lieux plus agréables fait son bonheur !

Il aime aussi le contact avec les habitants de Bouessay et leur prodigue conseils et astuces avec plaisir.

**Ce 18 novembre 2019, il est sacré meilleur jardinier régional par « Villes et Villages Fleuris ».**

**Il avait déjà décroché en 2017 le titre départemental.**

Pas étonnant que notre commune vienne d'obtenir sa première fleur !

En vous promenant dans notre village, retrouverez-vous les 7 sculptures qu'il a réalisées à la tronçonneuse ?

Respectons le travail de notre jardinier, respectons nos espaces verts !

**Bravo et merci Yannick !**

## Connaissez-vous votre village ?

Réponses sur le site de la Mairie de Bouessay.





# 2020

## MEMENTO

|                  |                         |                      |
|------------------|-------------------------|----------------------|
| 8 janv           | AG galette              | Génération Mouvement |
| 28 janv          | AG                      | BASC                 |
| Janv             | Vente de madeleines     | APE                  |
| 24 janv          | Vœux du maire           | Municipalité         |
| 14 fevr          | Vente de gâteaux        | APE                  |
| 11-13-14-15 mars | Concours de belote      | Génération Mouvement |
| 20 mars          | Carnaval                | APE                  |
| 22 mars          | Viennoiserie à domicile | APE                  |
| 4 avr            | Nettoyons notre commune | BASC                 |
| 10 avr           | Vente de gâteaux        | APE                  |
| 25 avr           | Troc Plantes            | Municipalité         |
| 20 juin          | Fête du village         | BASC                 |
| 27 juin          | Fête de l'école         | APE                  |

## Toute l'année

### Espace Mayenne :

- *P'tit bout lit* : le second mardi de chaque mois à 9h30 ( sauf exception).
- *Atelier mémoire* : le premier lundi de chaque mois à 14h30 ( sauf exception).
- *Contalabibli* : aux vacances scolaires.

### Salle motricité de l'école :

*Ateliers théâtre* : les mercredis de 18h à 19h pour les jeunes, les jeudis de 19h30 à 21h30 pour les adultes ( BASC).

### City stade :

*marche ou course à pied* : sur 3-5-10 km chaque premier dimanche à 9h (BASC, reprise le 1/03).

### Salle municipale :

*Jeux cartes et boules* : Chaque mercredi après-midi par Génération Mouvement.



## Services de la communauté de communes

### Loisirs :

- \* Centre aquatique  
*Baignades libres, apprentissage de la natation, activités sportives*  
☎ 02 43 92 92 22
- \* Accueil de loisirs avec ou sans hébergement  
*Accueil des enfants pendant les vacances ; système de transport collectif entre les différents sites, organise aussi des séjours vacances et des stages*  
☎ 02 43 62 50 60
- \* Office de tourisme  
*Information, animation et promotion du territoire*  
☎ 02 43 95 00 60

### Culture :

- \* La maison des arts et des enseignements  
*arts plastiques, danse, théâtre, musique langue et civilisation, artisanat d'art*  
☎ 02 43 62 22 33
- \* Lecture publique :  
*Lieu de culture, de découverte et de loisirs*  
☎ 03 88 64 35 05
- \* Centre culturel  
☎ 02 43 62 22 22

### Social :

- \* CISPD  
*actions de prévention et de sécurité*  
☎ 02 43 62 50 64
- \* Repas à domicile  
*préparés à la cuisine centrale et livrés à domicile*  
☎ 02 43 62 50 12
- \* Asso mobil IT 72  
*Transport et accompagnement de toute personne âgée ou handicapée*  
☎ 06 38 94 98 09
- \* Panier sabolien  
*Distribution hebdomadaire de denrées pour les personnes en difficulté*  
☎ 02 43 92 76 13

### Petite enfance :

- \* RAMPI  
*Lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles*  
☎ 02.43.62.22.44
- \* Multi accueil Saint Ex – Bouskidou  
*Offre de garde complémentaire pour les petits*  
☎ 02 43 62 47 03 et 02 43 62 22 45
- \* La clé des chants- Nidouillet  
*Lieu de rencontres pour les parents avec leurs enfants animés par des professionnels*  
☎ 02 43 62 50 15 et 06 79 73 52 97



*L'équipe municipale vous souhaite de  
très belles fêtes de fin d'année !*

